



**Direction générale du territoire
et du logement**

Avenue de l'Université 5
1014 Lausanne
www.vd.ch/dgtl

Recommandé

Municipalité
de la Commune de Chamblon
Rue du Village 1
1436 Chamblon

Personne de contact : Sarah Augier
T 021 316 28 83
E sarah.augier@vd.ch
N/réf. 168115/SAR-nva

Lausanne, le 16 avril 2024

**Commune de Chamblon
Plan d'affectation communal
Constatation de l'entrée en vigueur et retour de plans**

Monsieur le Syndic, Madame et Messieurs les Municipaux,

À la suite de l'approbation du Département des institutions, du territoire et du sport (DITS) le 14 février 2024 nous constatons que l'objet cité en titre est entré en vigueur à la date de l'approbation.

Dès lors, nous avons l'avantage de vous remettre, en annexe, un exemplaire du dossier.

Un dossier reste dans nos archives. En parallèle, nous vous transmettons une copie informatique du dossier par courriel, ainsi qu'à M. le Voyer de la Région Nord.

Nous vous conseillons d'afficher au pilier public de votre commune cette constatation d'entrée en vigueur afin que tous vos concitoyens en soient informés. Par ailleurs, nous vous informons que nous publions cette constatation d'entrée en vigueur dans la prochaine édition de la Feuille des avis officiels.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Syndic, Madame et Messieurs les Municipaux, nos meilleures salutations.

Yves Noirjean
directeur de l'aménagement

Sarah Augier
urbaniste

Annexe
ment.

Copies
Préfecture du Jura-Nord vaudois, à Yverdon-les-Bains
Voyer de la Région Nord
DGMR
DGTL / resp digitalisation Cendo n° 168115